

m'avait été donnée, comme à Pierre celle de le prêcher aux circoncis ;

8 (car celui qui n'agit efficacement dans Pierre pour le rendre apôtre des circoncis, a aussi agi efficacement en moi pour m'en rendre apôtre des gentils ;)

9 ceux, dis-je, qui paraissent comme les colonnes de l'Eglise, Jacques, Céphas et Jean, ayant reconnu la grâce que j'avais reçue, nous donnèrent la main, à Barnabé et à moi, pour marque de la société et de l'union qui était entre eux et nous, afin que nous prêchassions l'Evangile aux gentils, et eux aux circoncis.

10 Ils nous recommandèrent seulement de nous ressouvenir des pauvres : ce que j'ai eu aussi grand soin de faire.

11 Or Céphas étant venu à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il était répréhensible.

12 Car avant que quelques-uns qui venaient de la part de Jacques fussent arrivés, il mangeait avec les gentils ; mais après leur arrivée, il se retira, et se sépara d'avec les gentils, craignant de blesser les circoncis.

13 Les autres Juifs usèrent comme lui de cette dissimulation, et Barnabé même s'y laissa aussi emporter.

14 Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Evangile, je dis à Céphas devant tout le monde : Si vous qui êtes Juifs, vivez comme les gentils, et non pas comme les Juifs, pourquoi contraignez-vous les gentils de judaïser ?

15 Nous sommes Juifs par notre naissance, et non du nombre des gentils, qui sont des pécheurs.

16 Et cependant, sachant que l'homme n'est point justifié par les œuvres de la loi, mais par la foi en Jésus-Christ, nous avons nous-mêmes cru en Jésus-Christ, pour être justifiés par la foi que nous aurions en lui, et non par les œuvres de la loi ; parce que nul homme ne sera justifié par les œuvres de la loi.

17 Mais si, cherchant à être justifiés par Jésus-Christ, nous sommes aussi nous-mêmes trouvés pécheurs, Jésus-Christ sera-t-il donc ministre du péché ? Dieu nous garde de le penser.

18 Car si je rétablissais de nouveau ce que j'ai détruit, je me ferais voir moi-même prévaricateur.

19 Mais je suis mort à la loi par la loi même, afin de se vivre plus que pour Dieu. J'ai été crucifié avec Jésus-Christ ;

20 et je vis, ou plutôt ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi ; et si je vis maintenant dans ce corps mortel, j'y vis en la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé, et qui s'est livré lui-même à la mort pour moi.

21 Je ne veux point rendre la grâce de Dieu inutile. Car si la justice s'acquiert par la loi, Jésus-Christ sera donc mort en vain.

CHAPITRE III.

Ne pas finir par la chair, ayant commencé par l'esprit. — C'est par la foi qu'Abraham et ses vrais enfants sont justifiés. — La loi ne justifie point ; le juste vit de la foi. — C'est par la foi que les promesses faites à Abraham seront accomplies. — Tous un en Jésus-Christ.

○ GALATES insensés, qui vous a ensorcelés, pour vous rendre ainsi rebelles à la vérité,

vous, aux yeux de qui Jésus-Christ a été représenté, ayant été lui-même crucifié en vous ?

2 Je ne veux savoir de vous qu'une seule chose : Est-ce par les œuvres de la loi que vous avez reçu le Saint-Esprit, ou par la foi que vous avez entendu prêcher ?

3 Etes-vous si insensés qu'après avoir commencé par l'esprit, vous finissiez maintenant par la chair ?

4 Sera-ce donc en vain que vous avez tant souffert ? si toutefois ce n'est qu'en vain.

5 Celui donc qui vous communique son Esprit, et qui fait des miracles parmi vous, le fait-il par les œuvres de la loi, ou par la foi que vous avez entendu prêcher ?

6 Selon qu'il est écrit d'Abraham, qu'il crut ce que Dieu lui avait dit, et que sa foi lui fut imputée à justice.

7 Sachez donc, que ceux qui s'appuient sur la foi, sont les vrais enfants d'Abraham.

8 Aussi dira, dans l'Ecriture, prévoyant qu'il justifierait les nations par la foi, l'a annoncé par avance à Abraham, en lui disant : Toutes les nations de la terre seront bénies en vous.

9 Ceux qui s'appuient sur la foi, sont donc bénis avec le fidèle Abraham.

10 Au lieu que tous ceux qui s'appuient sur les œuvres de la loi, sont dans la malédiction, puisqu'il est écrit : Malédiction sur tous ceux qui n'observent pas tout ce qui est prescrit dans le livre de la loi.

11 Et il est clair que nul par la loi n'est justifié devant Dieu ; puisque, selon l'Ecriture, Le juste vit de la foi.

12 Or la loi ne s'appuie point sur la foi ; au contraire, elle dit : Celui qui observera ces préceptes, y trouvera la vie.

13 Mais Jésus-Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, s'étant rendu lui-même malédiction pour nous, selon qu'il est écrit : Maudit est celui qui est pendu au bois ;

14 afin que la bénédiction donnée à Abraham fut communiquée aux gentils en Jésus-Christ, et qu'ainsi nous regussions par la foi le Saint-Esprit qui avait été promis.

15 Mes frères, je me servais de l'exemple d'une chose humaine et ordinaire : Lorsqu'un homme a fait un testament en bonne forme, nul ne peut le casser, ni y ajouter.

16 Or les promesses de Dieu ont été faites à Abraham, et à celui qui devait naître de lui. Il ne dit pas : A ceux qui naîtront de vous ; comme s'il eût parlé de plusieurs ; mais comme parlant d'un seul : A celui qui naîtra de vous ; qui est Jésus-Christ.

17 Ce que je veux donc dire est, que Dieu ayant fait un testament en bonne forme en faveur de Jésus-Christ, la loi qui n'a été donnée que quatre cent trente ans après, n'a pu le rendre nul, ni en abroger la promesse.

18 Car si c'est par la loi que l'héritage nous est donné, ce n'est donc plus par la promesse. Or c'est par la promesse que Dieu l'a donné à Abraham.

19 A quoi servait donc la loi ? Elle a été établie pour faire connaître les prévarications que l'on commettait en la violant jusqu'à l'avènement de celui qui devait naître à Abraham, et que la promesse regardait. Et cette loi a été donnée par le ministère des anges, et par l'entremise d'un médiateur.

20 Mais il n'y a point de médiateur quand

un seul s'engage ; or Dieu tenant avec Abraham est le seul qui s'engage.

21 La loi est-elle donc opposée aux promesses de Dieu ? Nullement. Car si la loi qui a été donnée avait pu donner la vie, on pourrait dire alors avec vérité, que la justice s'obtiendrait par la loi.

22 Mais la loi écrite a, comme renfermé tous les hommes sous le péché ; afin que ce que Dieu avait promis, fût donné par la foi en Jésus-Christ à ceux qui croiraient en lui.

23 Or, avant que la foi fut venue, nous étions sous la garde de la loi, qui nous tenait renfermés, pour nous disposer à cette foi qui devait être révélée un jour.

24 Ainsi la loi nous a servi de conducteur pour nous mener comme des enfants à Jésus-Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi.

25 Mais la loi étant venue, nous ne sommes plus sous un conducteur comme des enfants ;

26 puisque vous êtes tous enfants de Dieu par la foi en Jésus-Christ.

27 Car vous tous qui avez été baptisés en Jésus-Christ, vous avez été revêtus de Jésus-Christ.

28 Il n'y a plus maintenant ni de Juif, ni de gentil ; ni d'esclave, ni de libre ; ni d'homme, ni de femme ; mais vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ.

29 Si vous êtes à Jésus-Christ, vous êtes donc la race d'Abraham, et les héritiers selon la promesse.

CHAPITRE IV.

Juifs en tutelle sous la loi, libres par la foi.—Galates entraînés dans le judaïsme.—Leur première affection pour St. Paul.—Sa tendresse pour eux.—Agar et Sara, figure des deux alliances.

JE dis de plus : Tant que l'héritier est encore enfant, il n'est point différent d'un serviteur, quoiqu'il soit le maître de tout ;

2 mais il est sous la puissance des tuteurs et des curateurs, jusqu'au temps marqué par son père.

3 Ainsi, lorsque nous étions encore enfants, nous étions assujettis aux premières et plus grossières instructions que Dieu a données au monde.

4 Mais lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils, formé d'une femme, et assujetti à la loi,

5 pour racheter ceux qui étaient sous la loi, et pour nous rendre enfants adoptifs.

6 Et parce que vous êtes enfants, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils, qui crie : Mon Père, mon Père.

7 Aucun de vous n'est donc plus maintenant serviteur, mais enfant. S'il est enfant, il est aussi héritier de Dieu par Jésus-Christ.

8 Antrefois, lorsque vous ne connaissiez point Dieu, vous étiez assujettis à ceux qui par leur nature ne sont point véritablement dieux.

9 Mais maintenant, après que vous avez connu Dieu, ou plutôt que vous avez été connus de lui, comment vous tournez-vous vers ces observations légales, défectueuses et impuissantes, auxquelles vous voulez vous assujettir par une nouvelle servitude ?

10 Vous observez les jours et les mois, les saisons et les années.

11 J'appréhende pour vous, que je n'aie peut-être travaillé en vain parmi vous.

12 Soyez envers moi comme je suis envers vous ; je vous en prie, mes frères. Vous ne m'avez jamais offensé dans aucune chose.

13 Vous savez que lorsque je vous ai annoncé premièrement l'Evangile, c'a été parmi les persécutions et les afflictions de la chair ;

14 et que vous ne m'avez point méprisé, ni rejeté, à cause de ces épreuves que je souffrais en ma chair ; mais vous m'avez reçu comme un ange de Dieu, comme Jésus-Christ même.

15 Ou est donc le temps où vous vous estimez si heureux ? Car je puis vous rendre ce témoignage, que vous étiez prêts alors, s'il eût été possible, à vous arracher les yeux mêmes pour me les donner.

16 Sûlez donc devenu votre ennemi, parce que je vous ai dit la vérité ?

17 Ils s'attachent fortement à vous ; mais ce n'est pas d'une bonne affection, puisqu'ils veulent vous séparer de nous, afin que vous vous attachiez fortement à eux.

18 Je veux que vous soyez zélés pour les gens de bien dans le bien, en tout temps, et non pas seulement quand je suis parmi vous.

19 Mes petits enfants, pour qui je sens du nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous,

20 je voudrais maintenant être avec vous pour diversifier mes paroles selon ces besoins : car je suis en peine comment je dois vous parler.

21 Dites-moi, je vous prie, vous qui voulez être sous la loi, n'avez-vous point lu ce que dit la loi ?

22 Car il est écrit qu'Abraham eut deux fils, l'un de la servante, et l'autre de la femme libre.

23 Mais celui qui naquit de la servante, naquit selon la chair ; et celui qui naquit de la femme libre, naquit en vertu de la promesse de Dieu.

24 Tout ceci est une allégorie. Car ces deux femmes sont les deux alliances, dont la première, qui a été établie sur le mont Sinaï, et qui n'engendre que des esclaves, est figurée par Agar.

25 Car Sinaï est une montagne d'Arabie, qui représente la Jérusalem d'ici-bas, qui est esclave avec ses enfants ;

26 au lieu que la Jérusalem d'en haut est vraiment libre ; et c'est elle qui est notre mère.

27 Car il est écrit : Réjouissez-vous, stérile, qui n'enfantais point ; poussez des cris de joie, vous qui ne devriez point mère ; parce que celle qui était délaissée, a plus d'enfants que celle qui a un mari.

28 Nous sommes donc, mes frères, les enfants de la promesse, figurés dans Isaac.

29 Et comme alors celui qui était né selon la chair, persécutait celui qui était né selon l'esprit, il en arrive de même encore aujourd'hui.

30 Mais que dit l'Ecriture ? Chassez la servante et son fils : car le fils de la servante ne sera point héritier avec le fils de la femme libre.

31 Or, mes frères, nous ne sommes point les enfants de la servante, mais de la femme libre ; et c'est Jésus-Christ qui nous a acquis cette liberté.